

Nos points d'accueil



Siège Social

8 impasse de l'Abbaye
60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE
☎ 03.44.78.72.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 17h15
Le vendredi de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 16h30



Antenne de Breteuil

Dans les locaux du Centre social
4 rue Raoul Levavasseur 60120 BRETEUIL



*Antenne de Crèvecœur le Grand **

Dans les locaux
de la Maison du Conseil Départemental
24 rue du Château—60360 CREVECOEUR LE GRAND
(*) pour les communes adhérentes à la Communauté de Communes
de l'Oise Picarde



Permanence de Maignelay-Montigny

Mairie rue François Mitterrand
60420 MAIGNELAY MONTIGNY



Permanence de Tricot

Mairie 26 A rue Saint Antoine
60420 TRICOT



Permanence de Froissy

Dans les locaux du Centre Social
1 rue des Bouviers 60480 FROISSY

*Consultez nos dates de permanences sur
www.mlrgpp.org*



Contactez-nous !



03.44.78.72.00



www.facebook.com/groups/MIrgpp/



@MIrgpp

www.mlrgpp.org



MISSION LOCALE RURALE du Grand Plateau Picard

Accompagnement et insertion sociale
et professionnelle des jeunes



16/25 ans

LES OBJECTIFS :

- ☑ Accès à l'emploi
- ☑ Autonomie dans la vie quotidienne



03.44.78.72.00



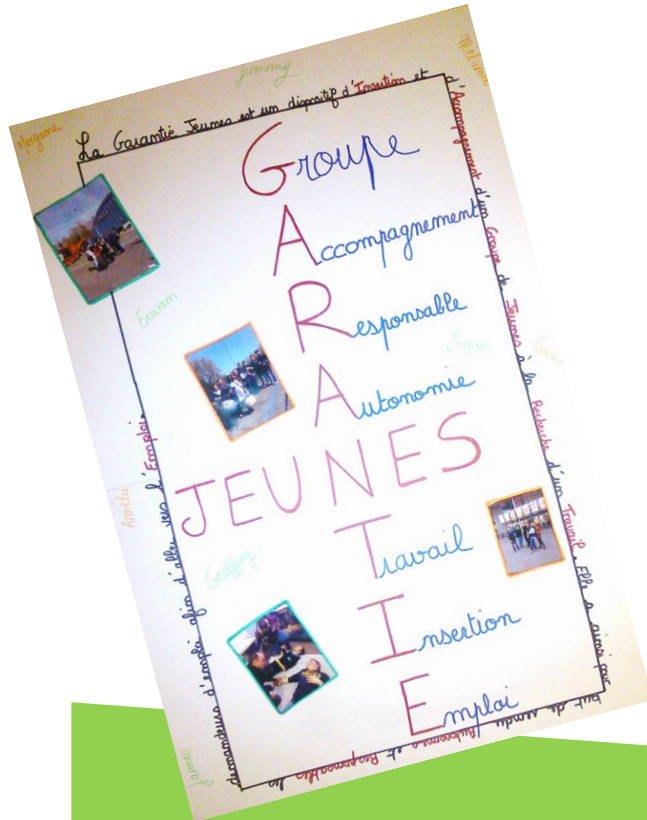
Cette action est co financée par l'Union européenne.

LA GARANTIE JEUNES

POUR QUI ?

La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont :

- ✦ Ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation,
- ✦ Sans soutien familial financier,
- ✦ Dont les ressources sont inférieures au plafond du RSA
- ✦ Motivés et volontaires, prêts à venir tous les jours et à s'investir dans ses démarches.



C'EST QUOI ?

La Garantie Jeunes a pour but de vous amener vers l'autonomie. Ce dispositif permet d'acquérir des compétences concrètes qui vous aideront dans votre vie quotidienne et vos démarches professionnelles durant 12 mois.

- Une intégration dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) durant 24 mois.
- Un accompagnement intensif en collectif
- Un suivi personnalisé et individuel
- Des Périodes d'immersion en entreprise

Un soutien financier mensuel viendra appuyer cet accompagnement

COMMENT ?

Je prends contact avec mon conseiller Mission Locale qui vérifiera les critères d'éligibilité et ma motivation

Je signe un engagement réciproque d'un an.

Pour constituer mon dossier, je dois fournir :

- ☐ Une autorisation parentale (mineur(e) - tutelle)
- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire à votre nom
- ☐ Votre carte d'identité
- ☐ Votre Attestation CPAM
- ☐ Votre dernier avis d'imposition, celui de vos parents ou de votre conjoint
- ☐ Avis de détachement fiscal (si parents imposables)
- ☐ Votre Curriculum Vitae

Autres pièces qui peuvent être demandées :

- ☐ Bulletins de salaire
- ☐ Attestation AAH
- ☐ Attestation pôle emploi
- ☐ Attestation CAF
- ☐ Copie carte vitale
- ☐ Quittance de loyer
- ☐ Attestation d'hébergement

Référents Garantie Jeunes :
Candide TEISSIERES
Stéphanie DELCROIX